

2.00 crédits		Q2
--------------	--	----

Enseignants	Léonard Daniel (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Les acquis d'apprentissage sont directement extraits des 15 Activités Professionnelles Délégables (APD) qui constituent les acquis d'apprentissage des stages ultérieurs de Master 3.</p> <ul style="list-style-type: none"> • APD1 : Recueillir l'anamnèse • APD2 : Réaliser l'examen clinique • APD3 : Reconnaître l'urgence médicale • APD4 : Etablir un diagnostic de travail • APD5 : Compléter le dossier patient • APD6 : Présentation orale d'une situation clinique • APD7 : Sélectionner des tests diagnostics • APD8 : Rédiger les prescriptions • APD9 : Effectuer les procédures techniques • APD10 : Formuler des questions cliniques • APD11 : Communiquer au sens large • APD12 : Travailler en équipe • APD13 : Faire/recevoir le rapport de transmission • APD14 : Obtenir le consentement éclairé • APD15 : Contribuer à la qualité des soins et la sécurité du patient <p>Les acquis d'apprentissage sont adaptés au niveau des étudiants de Master 1 et comprennent principalement les APD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, sans que cette liste ne soit restrictive.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Une évaluation générale du stagiaire sera réalisée par le maître de stage du service d'accueil, idéalement en présence de l'étudiant -e, et éventuellement ensemble avec l'équipe soignante . Cette évaluation a vertu à être continue durant le stage mais doit être ponctuée par un entretien en fin de stage qui comportera l'évaluation des compétences, en termes de connaissances et d'aptitudes, et du comportement en stage. L'évaluation se base sur le niveau d'autonomie et l'aptitude pour les APD repris dans les Acquis d'apprentissage. Il est souhaitable que le maître de stage ajoute en commentaire les points forts, les points faibles et les pistes d'amélioration.</p> <p>Le stage de Master 1 en médecine représente la première phase du développement professionnel continu qui permettra à l'étudiant-e de devenir un médecin chevronné. Son objectif principal est de permettre à celui-ci ou celle-ci de réaliser une partie des 15 activités professionnelles qui pourront lui être déléguées de manière autonome au terme de l'année de Master 3.</p> <p>En début de période, le maître de stage et le stagiaire établiront de commun accord les objectifs de stage en fonction des activités professionnelles à maîtriser. Il sera établi, au départ, qui réalisera l'évaluation finale.</p> <p>En milieu de stage il sera prévu une opportunité de rencontrer le maître de stage pour un entretien de fonctionnement. Cette évaluation de mi-stage est encouragée afin de permettre à l'étudiant-e de corriger et améliorer ses aptitudes durant le stage.</p> <p>Toutes les Activités Professionnelles Délégables (APD) ne pourront pas nécessairement être évaluées lors de chaque stage. De plus, il est normal que lors du stage de Master 1, l'étudiant-e ne soit pas encore capable de réaliser certaines activités. L'objectif pédagogique est de contribuer à son autonomie progressive.</p> <p>L'évaluation de fin de stage portera sur les APD qui auront personnellement été observées par le maître de stage ou son représentant (collègue, assistant en formation, infirmière en chef, ...) et l'attitude professionnelle de l'étudiant-e. Idéalement, la performance de l'étudiant aura été discutée en équipe au préalable.</p> <p>Si le maître de stage observe des attitudes qu'il juge incompatibles avec l'exercice de la profession, il initiera la procédure relative au dysfonctionnement professionnel d'un stagiaire afin que l'administration des stages puisse prendre les mesures appropriées.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le stage de Master 1 permet une immersion précoce et encadrée dans une formation clinique en concordance avec les matières déjà enseignées.</p> <p>L'enseignement sera réalisé principalement au chevet des patients et sur base de discussions des cas cliniques. L'étudiant-e aura en outre la possibilité d'appliquer, sous supervision, les compétences acquises sur le plan théorique. La liste suivante, non exhaustive, constitue un exemple de cet apprentissage clinique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir une anamnèse ; • Recueillir adéquatement et rapporter les éléments systématiques du dossier d'admission ; • Recueillir adéquatement et interpréter les paramètres vitaux (tension artérielle, état de conscience, etc.) ; • Recueillir adéquatement et interpréter les paramètres généraux (« aspect général » du patient, état d'hydratation du patient, etc.) ; • Pratiquer divers examens (examen cardiologique de base, examen pulmonaire de base, etc.) ; • De façon facultative, là où l'environnement de stage le permet, réaliser correctement un ECG et savoir reconnaître certains patterns y afférent ; • Réaliser un prélèvement sanguin, connaître et interpréter les principaux dosages sanguins ; • Réaliser correctement une ponction artérielle, connaître ses indications et contre-indications et reconnaître une gazométrie normale, une acidose, une alcalose. <p>Il est important de noter que les étudiants en Master 1 n'ont pas encore été confrontés à l'ensemble de la matière et que dès lors le stage clinique de Master 1 ne peut en aucun cas être comparé avec les stages de Master 3. À certains égard le stage de Master 1 reste un stage observationnel.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Un stage de 4 semaines sans congé, dans un hôpital désigné par STAC, sous la supervision directe du maître de stage nommé dans cet hôpital pour la spécialité, ou d'un permanent du service désigné par lui.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Les gardes ne sont pas obligatoires mais facultatives. Dans ce cas, elles doivent être supervisées et ne pas déroger au ROI des stages en ce qui concerne le temps de travail.</p> <p>Les stages aux urgences constituent une exception puisque les horaires de travail impliquent de facto des périodes qui s'assimilent à des gardes (horaire tardif ou de nuit). Ces horaires sont considérés comme obligatoires mais doivent respecter la législation du temps de travail.</p> <p>Filière Portfolio : Outre l'apprentissage de la clinique, l'étudiant-e aura la possibilité de rédiger des cas cliniques vécus avec discussion et révision courte et pertinente de la littérature. Ces dossiers, une fois validés par le maître de stage, peuvent être inclus dans le carnet de validation des travaux personnels (portfolio).</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>MED</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [180] en médecine	MD2M	2		